

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Abaissement de l'âge de la retraite dès 60 ans	C15.1
Accessoires de pension	A143-A151.1
Accidents de travail	C17-C19
Accord	
■ employeur-salarié	B20
■ licenciement collectif pour motif économique	B20
Activité accessoire	A32-A151.1
Affiliation	A30
■ AVPF	B22
■ rétroactive à l'assurance vieillesse	B78
Affiliation des médecins	C18
Afrique du Nord	A61.1
Âge	
■ de début d'activité	B100.4
■ de la retraite	B50-C15
■ de la retraite des médecins	C18.4
■ de liquidation de la pension	A92-A 81.1
■ anticipations	A92.5
■ minimum affiliation	A33
Agent parent de 3 enfants - Recul de la limite d'âge	A33.1
Agents	
■ à temps non complet	A23.1-A30.1-A32.1
■ des organisations internationales	B72.1
■ détachés	A20.1-A24-A30.1-A61.1
■ en position de détachement	A24
■ intercommunaux	A20.1-A32.1
■ non-titulaires	C10
■ pluri-communaux	A20.1
■ titulaires à temps non complet	C10
■ titulaires sans droit à pension (TSD)	C10

Aide en faveur	
■ des conjoints survivants des rapatriés harkis	B74.4
■ des rapatriés	B74
■ familial agricole	B60.1
Algérie	A61.2
Allocation	
■ aux Vieux Travailleurs Salariés (AVTS)	A170
■ différentielle	B171.1
■ d'un montant minimale	C19.1
■ parentale d'éducation	B22.1
■ provisoire	A143
■ supplémentaire	A172
Anciens	
■ combattants	B61.1
■ déportés ou internés	B61.2
■ titulaires de l'allocation spécifique de solidarité	B74.1
Annuités liquidables	A80.2
Anticipation	C15
APR	B75.3
Arrêté relatif au calcul des cotisations arriérées	B20.7
Artistes de spectacles	B20.2
Artistes	B20.2
Ascendants d'enfants morts pour la France - Recul de la limite d'âge	A33.1
Assiette de cotisation	C12-C18.1-C18.2
Assujettissement à la CSG - CRDS - Assurance maladie	B111-B114
Assurance	
■ vieillesse des parents au foyer (AVPF)	B22
■ volontaire	B30
■ volontaire des expatriés	B31
■ volontaire vieillesse	B30
■ volontaire vieillesse des rapatriés	B74
Assurance dépendance	C23
Assuré	
■ décédé déjà titulaire d'une pension vieillesse	B171
■ décédé non titulaire d'une pension vieillesse	B171

■ présumé absent	B164
■ remplissant la condition de début d'activité à un âge déterminé	B100.6
■ turcs - grecs	B151
Attribution	
■ des points gratuits	C17
■ des points gratuits pour les médecins	C18.4
Avantages	
■ non contributifs	B102.2
■ complémentaires	B90
AVPF	B22
Ayants droit	C22

B

Barème d'invalidité	A100.2
Barème	
■ de rachat des périodes d'apprentissage	B20.6
■ des cotisations assurance volontaire-vieillesse	B30.2
■ des rachats par trimestre	B72.6
■ des rachats des années d'étude	B73.5
Bénéfice de la nouvelle bonification indiciaire	A85.1
Bénéfices de campagne	A63
Bénéficiaires	C10
■ de la pension d'orphelin	A163
■ de l'assurance volontaire expatrié	B31
■ du financement par un tiers de l'AVPF	B22
■ Bonification	A62-A131.1
■ accordée aux militaires	A68
■ accordée aux professeurs de l'enseignement technique	A65
■ accordée aux sapeurs-pompiers professionnels	A67
■ parentale	C14
■ pour enfants	A61.4-A121.1-A131
■ pour emploi classé en catégorie insalubre	A66
■ pour service aérien commandé	A64
■ pour services civils hors d'Europe	A61.1
■ pour service sous-marin commandé	A64

Brevet de pension A131.3

C

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) B10

Calcul

- de la cotisation vieillesse B20
- de la pension vieillesse B50-B51-A80
- de la pension de réversion B171
- de la retraite A193-C13
- de la surcote à compter du 1^{er} janvier 2009 B82.1
- des points C16
- du salaire annuel moyen B52
- du coefficient de liquidation A81.4
- du taux de pension B62

Campagnes

- doubles A63
- simples A63

Capital décès C22

Carrière B60-B62

Carrière mixte

- active A33-A92
- insalubre A66-A33-A92-A93.4
- sédentaire A93.4-A93.5
- validation de services A41
- validation de services par catégorie de retraite A92.4

Certificat de pension A131.3

Cessation

- anticipée d'activité des médecins C18.4
- d'activité A152-B140
- progressive d'activité A41
- progressive d'activité des médecins C18.4

CFE vieillesse B31

Champ d'application : régime additionnel A191

Chevron C18.2

Chômage involontaire	B75.2
Circulaire CNAV n° 2002-2 du 25 janvier 2002	B114.1
Circulaire CNAV n° 2005-17 du 11 avril 2005	B175.1
Circulaire CNAV n° 2005-21 du 17 mai 2005	B76.5
Circulaire CNAV n° 2005-30 du 4 juillet 2005	B82.2
Circulaire CNAV n° 2006-27 du 11 avril 2006	B145
Circulaire CNAV n° 2007-5 du 16 janvier 2007	B82.4
Circulaire CNAV n° 2009-25 du 13 mars 2009	B143
Circulaires CNAV portant sur le cumul emploi-retraite	B145
Circulaire CNAVTS n° 24-2000 du 10 mars 2000	A72.2
CNAV	B10
Codes opérations	B40
Coefficient(s)	C15.1
■ de minoration	B62
■ de revalorisation	B53
Commission de réforme	A100
Concession	
■ de la pension	A122-A131.3
■ de la pension fonction publique de l'État	A120
■ de la pension fonction publique territoriale et hospitalière	A130
Conditions	
■ d'âge	A33
■ d'attribution	B101-C22
■ de liquidation	A81-A81.1
■ d'emploi	A32
■ de nationalité	A31
■ de rachat	B72.1-B73.1
■ de ressources pour la réversion	B170.1
Conditions d'attribution de la pension de réversion	A161-A162
Congé	
■ accompagnement d'une personne en fin de vie	A42.2
■ de fin d'activité des médecins	C18.4
■ de reclassement	B75.4
■ parental	B76
■ cadre-jeunesse	A42.1
■ d'adoption	A42
■ de formation	A42

■ de présence parentale	A43
■ de restructuration	A42
■ longue maladie	A70.1
■ maladie	A42
■ maternité	A42
■ parental	A43
■ pour formation syndicale	A42.1
■ sans solde	A43
■ spécial accordé au personnel de direction des établissements hospitaliers	A42.1
■ spécial des fonctionnaires détachés sur un emploi fonctionnel	A42.1
Conseil d'administration de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse	B10
Conséquences de l'arrêt Griesmar	A61.3
Contestations sur cotisations ou salaires	B40.1
Contribution	
■ additionnelle de solidarité pour l'autonomie	A113
■ employeur	A21
■ pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS)	A112-B112-C19.1
Contribution Sociale Généralisée (CSG)	A111-B111-C19.1
Constitution	
■ du dossier de demande de retraite	A121-A131
■ du dossier de liquidation de retraite	B41
■ du droit à pension	A40
■ du droit à pension pour les militaires	A50
Cotisations	C12-C18
■ arriérées	B20.3
■ assurance maladie	A110-B110.1-C19.1
■ assurance volontaire vieillesse	B30.1
■ de rachat	B72.4
■ en Alsace-Moselle	B110.1
■ vieillesse	B20
Cotisations rétroactives	A72
■ champ d'application	A151
■ accessoires de pension	A151.2
■ minima de pension	A150.2
■ emploi-retraite	A152-A151.4

■ obligations et sanction	A154
■ pension de retraite et pension militaire d'invalidité	A150.2
■ plusieurs pensions	A150-A150.2-A150.2-A150.4
Couverture sociale du retraité	B154
CRDS	C19.1
CSG	C19.1
Cumul emploi-retraite	A151-B140-B141.4-C19.1
Cumul emploi-retraite des élus locaux	B144
Cumul emploi-retraite pension à compter du 1 ^{er} janvier 2015	A153

D

Date	
■ de naissance inconnue	B151
■ d'entrée en jouissance de la retraite	C19
Décès de l'assuré	B163
Décision implicite de la caisse	B154
Déclarations annuelles	C12.1
Décote	B63
Définition de l'année civile	B52
Délai de paiement - Validation des périodes de non titulaire	A72.4
Demande	
■ de rachat	B72.1
■ de retraite	A120-A130-C19
■ de réversion IRCANTEC (spécimen)	C21.2-C21.3
■ de validation des services de non titulaires	A71
Demi-campagnes	A63 - A63.1
Départ anticipé à l'âge de la retraite	B100.8
Déportés politiques	A62
Député	A92.7
Dérogation au cumul emploi-retraite	B140
Détachement	A24-A30.1-A41.6-A81.2
Détachés auprès d'un organisme international ou implanté à l'étranger	A82
Disponibilité	A20.1-A30.2-A43
Divorcé - Divorcée	C21

Droits

■ à l'information	A13
■ à la retraite	A100.1
■ du conjoint ou ex-conjoints	B170
Durée d'assurance	A81.2
■ carrière	B60-C15.1
■ du régime général	B70
■ minimale de cotisation vieillesse	B50

E

École normale	A41.3
École polytechnique	A180.1
Écoles du service de santé des armées	A180.1
Éléments	
■ de calcul	B173
■ de la pension vieillesse	B70.1
Élus	C10
Élus locaux	C11-C12
Émoluments de base	A82
Emploi fonctionnel	A92.6
Emploi supérieur	A82.1
Employeurs multiples	C12
Enfants à charge	A33.1-B76-B172
Engagés volontaires	C17.2
Entrée en jouissance	A90-A93-A161.2-A162.1
État des services à valider	C16.2-C17
État signalétique	C17.2
Évaluation de retraite	B40.2
Ex-conjoints divorcés	C21.1
Exonération CSG	C19.1

F

Familles d'accueil pour personnes âgées et handicapées	C10
Familles nourricières	C10
Financement	A20-A192
■ de l'assurance vieillesse	B20
■ par un tiers	B22
Fonctionnaires handicapés : surcotisation	A23.1
Fonds de réserve	B21.1
Fonds de solidarité vieillesse	B21
Formalités	B72.2
Formalités de demande de retraite	B150
Formule de calcul de la retraite sécurité sociale	B51

G

Grève	A20.1-A42.1
-------	-------------

I

Impôt sur le revenu	C19.1
Incapacité permanente - Rente accident du travail	B75.1
Indemnité	
■ de feu des sapeurs-pompiers professionnels	A81.4
■ de soins aux tuberculeux	A41.5
Indice de rémunération minimum	A20.1
Indochine	A41.4
Information	
■ des employeurs	A190.2
■ des salariés	B40
IRCANTEC	C10
Invalidité	A82-A100-A161-B75-C19
■ imputable au service	A102
■ non imputable au service	A103
■ reprise de service	A106
I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres)	A41.3

J

Jouissance

- différée de la pension A91-A94
 - immédiate de la pension A91-A92.6-A94
- Journalistes professionnels et pigistes B20.2

L

- La cessation progressive d'activité (CPA) A200
- Lettre-circulaire ACOSS n° 1999-117 du 3 novembre 1999 B20.6
- Lettre CNAV du 22 octobre 2008 B20.7.1
- Lettre ministérielle du 26 novembre 2004 - minimum contributif B80.4
- Licenciement collectif pour motif économique B20
- Lieu
- de dépôt de la demande de retraite B41.1-B72.3
 - de demande de rachat B72.3
- Limite
- d'âge A33-A41-A131.1
 - de cumul B173
 - de cumul - Pension d'orphelin A163.1
- Liquidation
- au titre des cas particuliers B61
 - de la pension d'un rapatrié B41.2
 - de la pension fonction publique de l'État A120
 - de la pension fonction publique territoriale et hospitalière A130
- Liquidation et paiements C19
- Livret militaire C17.2

M

Maintien en fonctions	A33.3-A41.1
Majoration de durée d'assurance	A81.2
■ conjoint à charge	B91
■ de la durée d'assurance	B76
■ de la pension de réversion	B171.1-B171.4
■ de paiement	B81
■ de pension	A85-A85.1-B81
■ de pension pour handicapés	B101.2
■ de pension "surcote"	B82
■ de retard	A192.2-C12.1
■ forfaitaire pour charge d'enfant	B172
■ forfaitaire pour charge de famille	B173.2
■ pour enfants	A85-A121.1-A131-B90-C14
■ pour enfant handicapé	B76.2
■ tierce personne	A105-A150.2-B92
Maladie - Maternité	C17-C19
Maladie professionnelle	C19
Mannequins	B20.2
Maximum de pension	A84
Médecins	C18
Membres de la famille ayant travaillé bénévolement chez un artisan ou chez un commerçant	B60.1
Mensualisation	C19
Mères de famille ouvrières	B61.1
Méthode de calcul de la pension vieillesse	B51
Militaires	A50-A94-A107
■ étrangers	A50
■ retraités - Reprise d'activité	A60.2
Minimum	
■ contributif	B80
■ de la pension de réversion	B171.1-B171.4
■ de pension	A83-B80-B171.1
■ de pension civile d'invalidité	A104
Mise à disposition	A20.1-A30.1-A41.4

Mise à la retraite pour invalidité	A100
Mi-temps thérapeutique	A20.1
Modalités	
■ de calcul de la retraite avant l'âge minimum d'ouverture du droit (60/62 ans)	B100.7
■ de cotisations pour les fonctionnaires détachés	A24.2
■ de paiement	A141
Montant	
■ annuel des plafonds de sécurité sociale	A183
■ de cotisation pour fonctionnaires détachés/CNRACL	A24.3
■ de la majoration	B172
■ de la pension	B120-B162
■ de la pension principale/temporaire	A162
■ de la pension de réversion	B171.1
■ de la pension de veuf/veuve	A161
■ de la retraite progressive	B131
■ du rachat	B73.1
■ majoration tierce personne	B92
■ maximum de la pension de veuf/veuve	A161.1
■ minimum de la pension de veuf/veuve/orphelin	A161.2
■ successif du minimum contributif	B80

N

Nationalité et résidence	B152
Notification de retraite	B151.1
Non titulaires	A41.5-A70-A180
Note d'information CNRACL n° 2000-05	A72.2-A72.3
Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)	A20-A85.1

O

Objecteurs de conscience	A41.3
Officiers de réserve servant en situation d'activité (ORSA)	C16
Oppositions (cession et saisie)	B165
Organisation de la branche vieillesse	B10

Orphelins	C21.1
Ouverture du droit	A40-A50-A80-A160-B50

P

Palement	
■ des allocations	C19
■ des avantages de retraite	A140
■ des pensions	B161
■ des prestations	B160
■ du rachat	B72.5
Palements et liquidations	C19
Partage des pensions entre plusieurs ayants cause	A163
Passage des 10 aux 25 meilleures années	B52.2
Pension	
■ à jouissance immédiate pour les agents féminins	A131.1
■ civiles et militaires	A143
■ exceptionnelle	A102.1-A162
■ liquidées	A83
■ de réversion	A131.1-A140-A143-A151.1-A160-B170-C21
■ de réversion provisoire	A164
■ de substitution	B120
■ de veuf	A121.2
■ de veuve	A121.1-A161
■ d'orphelin	A121.1-A150.2-A162
■ militaire à jouissance différée	A94
■ payée	B80
Périodes	
■ assimilées	B75
■ assimilées à des services effectifs	A42
■ cotisées	B71
■ d'apprentissage	B20.3-B20.4-B79
■ d'apprentissage accomplies à l'étranger	B72.1
■ d'apprentissage	B71.1
■ d'auxiliaires	C16

■ de captivité en Algérie	A41.4
■ de chômage	C17.1-C19
■ d'études ayant fait l'objet d'un rachat	A41.6-A43-A60.2
■ de scolarité des élèves de polytechnique	A180.1
■ de guerre	B75.7- C17.1-C19
■ de maladie, maternité, d'accident du travail	B75
■ de réduction professionnelle	B75.1
■ de service militaire accomplies au sein des unités territoriales en Algérie	B75.7
■ de versement de l'indemnité de soins aux tuberculeux	C17.1
■ des services	C16
■ d'incapacité de travail	C17
■ d'indemnisation aux tuberculeux	B75
■ d'interruption d'activité salariée	B71.2
■ exclues de la validation	A43
■ rachetées	B72
■ reconnues équivalentes	B60
Périodicité des paiements	C12.1
Personnels affiliés	A30
Pièces à fournir	C17.2
Pièces à produire pour le rachat	B72.2
Pigistes	B20.2
Plafond	
■ de ressources	B174
■ de sécurité sociale	A181.2-B180
■ revalorisé	B52.3
Points de départ	
■ de la pension	B152
■ du paiement	A140
Position hors cadres	A20.1-A30.1-A41.4
Positions statutaires	A30.1-A41.4
Poursuite d'une activité	A152
Précompte	
■ et versement des cotisations	A192.1
■ sur le traitement	A70.4
■ sur les arrérages de la retraite	A75.5

Prélèvements

- en fonction du domicile fiscal B114
- sur la pension du régime général B113
- sur les pensions A110-A113-B110

Préretraite B75.3

Préretraite amiante B75

Prescription quadriennale A142

Prestations non contributives A170

Prime de sujétion des aides soignants de la fonction publique hospitalière A25

Principe

- de calcul du minimum garanti A83.1
- de cessation d'activité B140

Professions médicales B20.2

Prolongation d'activité A33.1-A41

Promotion en fin de carrière A82.3

R

Rachat

- dans les organisations internationales B72.7
- des années d'études B73
- des périodes d'activité à l'étranger B72
- des périodes d'apprentissage B20.3
- des périodes d'apprentissage accomplies à l'étranger B72.1
- pour certaines catégories professionnelles B72
- pour les vétérinaires B72.1
- pour tierce personne B72.1

Radiation

- allocation vieillesse B30.2-B41.2
- des cadres A91-A101

Recette du fonds B21

Recherche

- d'adresses d'entreprises B40.2
- d'entreprises disparues B40.2

Reclassement pour inaptitude A82.3

Recours	A123
Recul de la limite d'âge	A33.1
Rééducation professionnelle	B75.1
Régime compétent pour le rachat des années d'études supérieures et annuités manquantes	B73.4
Régime local Alsace/Moselle	B110-B153
Régime additionnel	A190
Règle	
■ de cumul	B173
■ du prorata au 1/150 ^e	B70
Régularisation	
■ du compte individuel	B40.1
■ des périodes d'apprentissage antérieures au 01/07/72	B20.3
Rejet au titre de l'incapacité	B61
Relevé de carrière	B40
Remboursement des prestations indûment versées	B166
Rémunération	
■ globale brute	C18.1-C18.2
■ hospitalière brute	C18.2
■ universitaire	C18.2
Rente accident du travail	B75.1
Rente viagère d'invalidité	A102
Report des salaires sur le compte individuel	B40
Reprise d'activité	
■ après la liquidation	B141
■ avec droit à pension	A60.2
■ sans droit à pension	A60.3
Reprise d'une activité	A151.2
Ressortissants des États de l'Espace Économique Européen	A31
Ressources	B170.1
Restitution de l'indu par les héritiers	B166
Rétablissement des droits à l'IRCANTEC	A180-A182
Rétablissement des droits au régime général	A180-A181
Retenue pour pension	A24.1
Retraite anticipée pour les assurés handicapés	B101.2
Retraite liée à la pénibilité	B102
Retraite progressive	B130-C20

Revalorisation

- de la pension de réversion B173.1
- des pensions A87-B160
- du minimum garanti A83

Réversion A194-C21

Révision des droits A193

Révision des pensions C19

S

Salaire

- annuel moyen (SMAB) B52
- de référence C13-C13.1

Salariés

- à temps partiel B20
- ayant commencé à travailler jeunes B100
- handicapés B101

Secours viager A171- B170.2

Sénateur A92.7

Services accomplis

- après la limite d'âge A44
- au sein d'une collectivité locale A70
- en catégorie B ou C A92.4
- en Indochine A41.4

Services actifs

- recul de la limite d'âge A33.1
- âge de liquidation A92

Service central des rapatriés B74.1

Services civils hors d'Europe A62

Service

- de la prestation A193.1
- des pensions A122
- effectifs A41
- "interpénétrés" A41.2
- militaire A41.4-C17.1-C19

■ pris en compte dans la constitution du droit à pension des militaires	A51
■ validables pour le calcul de la pension	A60
■ validés pour la constitution du droit à pension	A41
Services cotisés auprès d'un régime spécial sans droit à pension	C16.1
Seuil d'affiliation à la CNRACL	A32
Solde de réforme	A50-A86-A94-A107
Sommes indûment perçues	A142
Stagiaires	A30-A30.1-A41.1
Supplément	
■ de la retraite progressive	B131
■ de pension accordé au titre de la MBI	A85.1
Suppression d'emploi	A42.2
Surcotisation des agents à temps partiel ou à temps non complet	A23
Suspension	
■ des droits à pension	A180
■ du droit ou de la jouissance de la pension	A122
■ du droit ou de la jouissance de la rente viagère d'invalidité	A122
Synthèse sur la constitution du droit à pension	A45

T

Tableau	
■ à lecture directe du taux de pension	B63
■ de synthèse sur le minimum contributif	B80.1
■ de synthèse sur la réversion du régime général	B175
■ des coefficients de revalorisation	B160
■ récapitulatif de la prise en compte des périodes	B100.9
Tableaux relatifs aux modalités de rémunération dans la pension des services accomplis après la limite d'âge : fonctionnaires - magistrats	A33.4-A33.5
Tableau récapitulatif des prélèvements sur les pensions	A114
Taux	
■ d'actualisation	B73.2
■ d'appel	C12.1
■ de cotisation	A22-A110-C12.1-C19.1
■ de cotisation d'assurance vieillesse	B20.2

■ de cotisation assurance volontaire vieillesse	B30.1
■ de pension	B60-B62
■ de remplacement	A80
■ maximum	B60
■ plein	B62
Temps non complet	A30.1-A32.1-A41-A41.3-A81
Temps partiel	A20.1-A32-A41-A60-A82-C12
Tierce personne	B72.1
Titres de paiement	A141
Titulaires	
■ de la carte d'invalidité de + de 80 %	B61.1
■ sans droit	A72.4-A180
■ sans droit à pension (TSD)	C16.1
Titularisation - Estimation des droits	A73
Travail à temps partiel	B20-B20.1

V

Valeur du point	C13-C13.2
Validation(s)	
■ d'activité en Algérie	B71.1
■ de l'école Polytechnique	B78
■ de trimestres cotisés	B71
■ d'études préliminaires	A60.3
■ des périodes	C16-C19
■ des périodes d'apprentissage	B71.1
■ des services de non titulaires	A70.5
■ des services et bonifications	A60
■ des services passés non cotisés	C16
■ des services passés des médecins	C18.3
■ du service militaire légal	B75.4
■ gratuites	C17
■ particulières	B77

Versement

■ de la retraite

B150

■ forfaitaire unique

B162

Vétérinaires

B72.1

Veuf ou veuve

B171.1-C21

Vingt-cinq meilleures années

B52.2